

# BULLETIN D'INFORMATIONS

2023/2024

Découvrez les prochains événements du CSE !



## Le CSE est géré par des Secrétaires et Trésoriers élus jusqu'en 2027. Les membres du bureau sont :

M. Jean-Louis GERVASONI, secrétaire, Mme Marie-Noëlle SENECAI, secrétaire adjointe, M. Anthony MERCIER, trésorier et son adjoint M. Clément MAGRON.

Le CSE a pour rôle d'exprimer les réclamations individuelles et collectives des salariés de droit privé, veiller à l'application des réglementations du travail dans l'entreprise, promouvoir la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Leur rôle est aussi social, avec la mission d'apporter un plus à chacun dans les domaines de la culture, des loisirs, vacances...

## Ce bulletin regroupe les offres mises en place de septembre 2023 à août 2024.

Mme Isabelle POIREL, secrétaire administrative, gère vos demandes et répond à vos questions : 03.83.30.02.44  
ceonflorraine@aol.com / CSE ONF LCA - 5 rue Girardet - 54000 NANCY / www.cseonflca.com

## QUELQUES RÈGLES

- **Les subventions se font sur présentation d'un justificatif** puis envoi d'un chéquier Kadéos ou virement.
- **Les virements nécessitent l'envoi d'un RIB** (1 seule fois suffit / Attention : quand vous changez de RIB, pensez à nous en renvoyer un nouveau, sinon les agios supportés par le CSE seront répercutés sur votre aide).
- **La billetterie est soumise à condition familiale** : 2 billets par salarié + les enfants (que nous prolongeons jusqu'aux 20 ans). Les billets sont envoyés à réception de la demande accompagnée du règlement.
- **Evasion : Une fois par an, vous pouvez prétendre, au choix, à :**
  - Un voyage (les week-ends individuels ou de groupe n'entrent pas dans ce cadre),
  - Une location de vacances,
  - Un chéquier vacances ANCV.
- **Les MAISONS FORESTIERES DE VACANCES sont accessibles aux salariés de droit privé.** Pour avoir plus d'informations, contactez l'APAS par mail à cette adresse : [apas.onf@onf.fr](mailto:apas.onf@onf.fr). Ces locations n'ont pas d'incidence sur vos demandes CSE « EVASION ».
- **Allocation décès salarié : 800 €.** Majorée de 150 € par enfant à charge.
- **Salarié sorti des effectifs :** Nous maintenons l'ensemble des activités proposées, l'année qui suit le départ en retraite, CAA, licenciement pour inaptitude ou le décès du salarié.

## ASSISTANTES SOCIALES

Si vous rencontrez des difficultés, contactez l'Assistante Sociale de votre département qui étudiera la situation et, si besoin, présentera votre dossier à la commission sociale créée par le CSE.

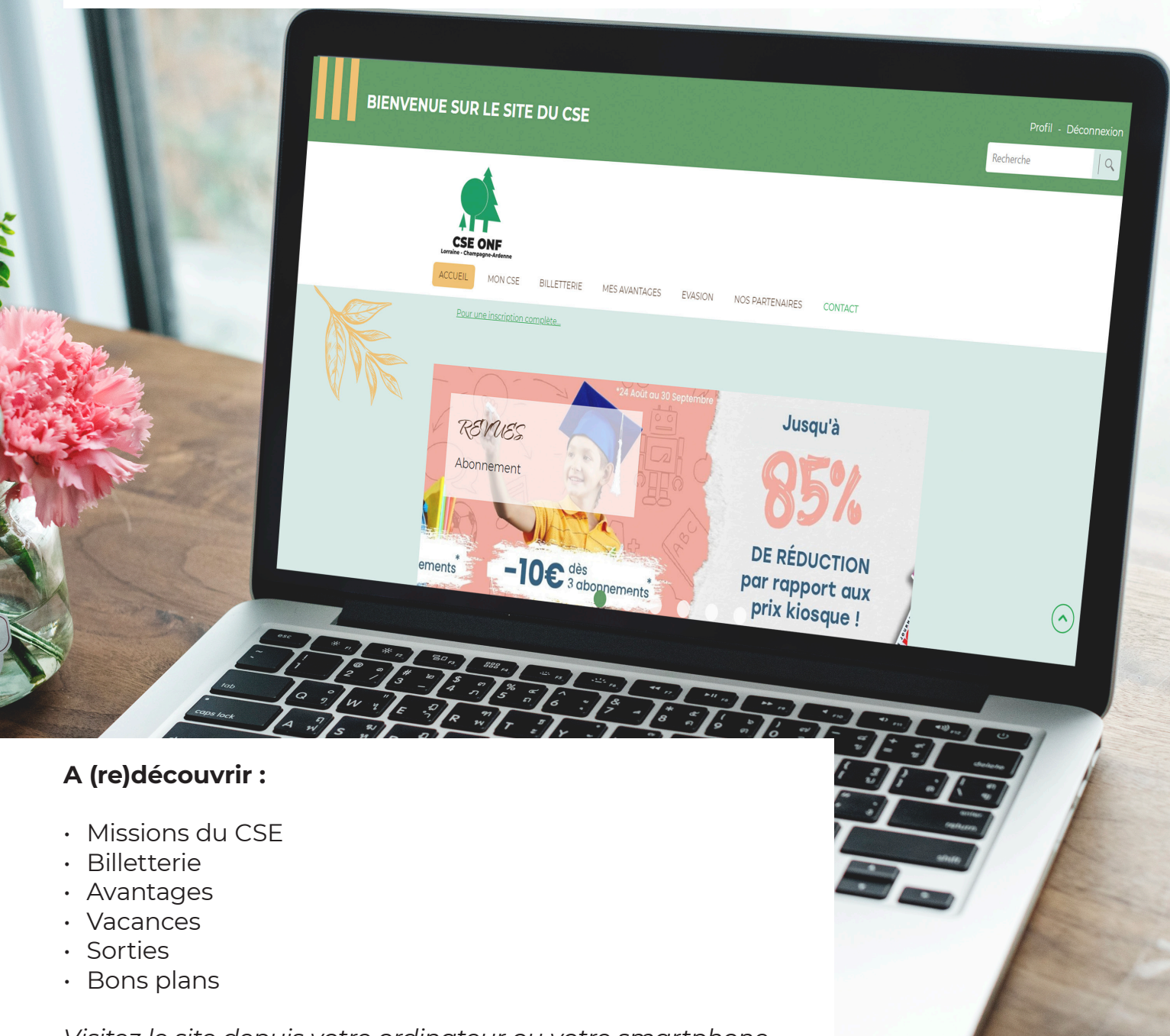
### CONTACT

par département

55 et 57 - Mme DONISCHAL - 06 01 19 48 53  
54 et 88 - Mme GERBERON - 06 09 35 96 00  
08, 10, 51 et 52 - Mme RUMMLER - 06 23 11 11 59

# restons connectés

Consultez dès maintenant toutes les infos qui vous concernent :  
**WWW.CSEONFLCA.COM**



## A (re)découvrir :

- Missions du CSE
- Billetterie
- Avantages
- Vacances
- Sorties
- Bons plans

Visitez le site depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

**Isabelle POIREL, secrétaire administrative, est à votre écoute durant les permanences du CSE :**

Lundi, mardi et jeudi : 8h-12h et 14h-16h  
DT Nancy Bureau 130, 5 rue Girardet 54000 Nancy

- > Et par mail : ceonflorraine@aol.com
- > Ou par téléphone : 03 83 30 02 44

# séjour au Monténégro



## SEMAINE ALL INCLUSIVE

du samedi 27 avril au samedi 04 mai 2024 (durant les vacances scolaires)

Bienvenue au Monténégro, un petit bijou de la péninsule Balkanique bordée par l'adriatique. Au programme, une nature intacte avec des montagnes, de magnifiques lacs et une mer aux eaux turquoises. Hébergement à l'hôtel club Castellastva \*\*\*\*. Départ de l'aéroport Nancy-Metz.

### TARIFS :

- Salarié : 350 €
- Salarié + conjoint : 890 €
- Accompagnant : 700 €
- Bébé : 70 €
- Enfant de 2 à 11 ans : 375 €
- Ado de 12 à 18 ans (année des 18 ans) : 440 €
- Extérieur : 894 €
- Chambre individuelle : + 299 €

Retrouvez toutes les informations sur le site du CSE, rubrique EVASION : [WWW.CSEONFLCA.COM](http://WWW.CSEONFLCA.COM).

# city break à Vienne

**Week-end du 25 au 27 novembre 2023.**

Partez à la découverte de la magnifique capitale d'Autriche à partir de 280 € ! **Départ de l'aéroport du Luxembourg.**

### TARIFS :

- Salarié : 280 €
- Conjoint : 360 €
- Accompagnant : 500 €
- Extérieur : 640 €
- Chambre individuelle : + 110 €

Pour connaître le programme, les tarifs et télécharger le bulletin d'inscription, direction la rubrique EVASION du site CSE : [www.cseonflca.com](http://www.cseonflca.com).





# vacances



## POUR LES SKIEURS PLUSIEURS FORMULES SUBVENTIONNÉES PAR LE CSE AU CHOIX :

La présence du salarié est obligatoire durant le séjour.

- **LOCATION D'UNE SEMAINE DANS UNE RÉSIDENCE**   
Un devis sera établi sur demande auprès du CSE qui se chargera de la réservation. La subvention représentera la moitié du tarif avec un maximum de 700 €.
- **LOCATION D'UNE SEMAINE EN CENTRE DE VACANCES**   
Un devis sera établi sur demande auprès du CSE qui se chargera de la réservation. La participation s'élèvera à environ 50 %, à hauteur de 700 €.
- **PENSION COMPLÈTE PENDANT UNE SEMAINE EN CENTRE DE VACANCES**   
Location valable pour le salarié et sa famille à charge (compter la moitié du tarif VTF à hauteur de 250 € par adulte, 180 € par enfant de 6 à 15 ans et 65 € de 1 à 5 ans). Le CSE vous proposera un devis si besoin et procédera à la réservation.



### REMONTÉES MÉCANIQUES

Si vous choisissez une de ces formules :

**2 REMONTÉES MÉCANIQUES PAR FAMILLE SONT OFFERTES.**

Le CSE fera la réservation auprès des partenaires (aucun remboursement ne sera accordé). Pour ce faire merci de remplir la fiche à cet effet en fin de bulletin et de la renvoyer au CSE.

Pour plus d'informations sur les stations et les logements vous pouvez consulter les sites partenaires. Nous pouvons également vous fournir les brochures Odalys et VTF.

**LES SEJOURS A LA MER OU A LA CAMPAGNE SONT BIEN SÛR ENVISAGEABLES EN HIVER.**

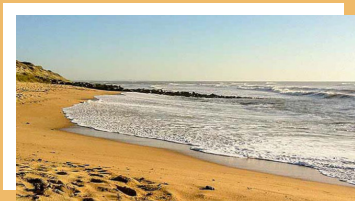
# vacances



La présence du salarié est obligatoire durant le séjour.

Retrouvez tous les détails et les tarifs sur le site du CSE [www.cseonflca.com](http://www.cseonflca.com) rubrique « Evasion ».

## Pour lézarder sous le soleil de la côte Atlantique...



### SABLES VIGNIER ILE D'OLÉRON

Appartement en rez-de-chaussée pour 4 à 6 personnes à 600 mètres de la plage avec une cour fermée et un parking.



### LA COTINIÈRE ILE D'OLÉRON

Appartement en rez-de-chaussée pour 2 adultes et 1 enfant à 100 mètres de la plage et 200 mètres des commerces.

## Pour buller en Méditerranée...



### LA GRANDE MOTTE HERAULT

Villa 5 personnes, dans un quartier tranquille à 100 mètres de la plage.

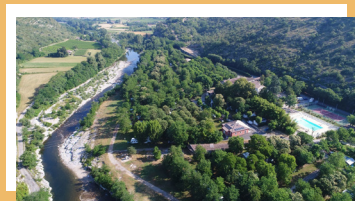


### LA LONDE LES MAURES VAR

Mobile-home dans le camping 4\* Parc Valrose : à 7 km des plages, piscine et nombreuses activités vous attendent.



## Pour s'aérer en pleine nature...



### ROSIÈRE-JOYEUSE ARDÈCHE

Mobil-home 2/3 chambres au camping 4\* Arleblanc. Une rivière longe le camping où baignade, canoë ou pêche sont à faire.



### TREGASTEL CÔTE D'ARMOR

Maison de 4/5 personnes de 50 m<sup>2</sup> rénovée en 2017 avec vue sur la mer, au calme et proche des plages.



### LA CROIX AUX MINES (88)

Chalet 6 personnes : 100 €



# vacances

Odalys  
VACANCES

VVF



- **JUSQU'À 2 SEMAINES DE LOCATION ODALYS, VVF OU GÎTES DE FRANCE AVEC SUBVENTION CSE.**

Comptez environ 50% du prix catalogue avec un maximum de 400 € par semaine. Contactez le CSE pour un devis.

**Ou, avec notre partenaire VVF :**

- **PENSION COMPLÈTE OU DEMI-PENSION PENDANT UNE SEMAINE EN CENTRE DE VACANCES.**

Dans ce cas, la subvention est réservée au salarié, à son conjoint et ses enfants à charge mineurs ou majeurs mais sur présentation d'un justificatif de scolarité.

Participation CSE à hauteur de la moitié du prix de la réservation avec un maximum compris entre 210 € et 300 € pour un séjour en pension complète et entre 170 € et 230 € pour la demi-pension.

**Le CSE fera la réservation auprès des partenaires (aucun remboursement ne sera accordé). Pour cela, merci de remplir la fiche jointe à ce bulletin et de la renvoyer au CSE (un acompte de 100 € minimum est demandé).**

Pour plus d'informations sur les destinations et les logements, vous pouvez consulter les sites partenaires. Nous pouvons également vous fournir les brochures Odalys et VVF.

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DU CSE [WWW.CSEONFLCA.COM](http://WWW.CSEONFLCA.COM), RUBRIQUE « EVASION ».**



# chèques vacances



**LES CHÈQUES VACANCES ANCV, D'UNE VALEUR DE 230 €, SONT RÉSERVÉS AUX PERSONNES QUI NE PROFITENT NI DES VOYAGES NI DES LOCATIONS (ÉTÉ OU HIVER) PROPOSÉS PAR LE CSE.**

**Le formulaire de commande est à retourner au CSE entre le 15 janvier et le 15 avril.**

Il suffit de retourner le formulaire de commande accompagné du règlement par chèque selon la participation du salarié suivante :

- 100 € par salarié ayant 1 ou plusieurs enfants mineurs (de 0 à l'année des 17 ans)
- 130 € par salarié sans enfant mineur

Retrouvez le formulaire de commande joint à ce bulletin, ou en téléchargement sur le site du CSE, [www.cseonflca.com](http://www.cseonflca.com), rubrique « Evasion ».



## colonies

La subvention CSE correspond à la moitié du séjour avec un maximum de :

- 33 € par jour du 1<sup>er</sup> au 8<sup>ème</sup> jour
- 29 € par jour du 9<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> jour
- 22 € par jour du 16<sup>ème</sup> au 22<sup>ème</sup> jour



### AVEC VACANCES POUR TOUS

Pour éviter les frais d'inscription et les avances de paiement, une facture sera éditée par le CSE, déduction faite de toutes vos aides.

*Comment ça marche ?* Demandez le catalogue au CSE, remplissez la demande dédiée et retournez-la au CSE avec un acompte de 25 € par enfant et l'attestation MSA ou CAF justifiant de vos aides ou non.

### VIA UN AUTRE ORGANISME

Vous pouvez aussi réserver votre séjour où vous le souhaitez.

*Comment ça marche ?* Un virement vous sera fait sur présentation de la facture acquittée. Le nom de l'enfant, la somme engagée et le nombre de jours de participation doivent y figurer.

# week-end

Pour obtenir un devis ou réserver, contactez le CSE avec les informations utiles à la commande (noms, prénoms des participants, dates de naissance des enfants, lieu, type de logement, dates et options).



## CENTER PARCS

6 sites en France dont les 3 Forêts (57) et le Lac d'Ailette (02). Cottage 2 à 12 pers. selon domaine.

Accès à la piscine du Dôme. Balade, parcs de jeux intérieur et extérieur, mini ferme... Les autres activités sont payantes.



## DOMAINE WOHLERER A ANDLAU (67)

Gîtes dans la propriété d'un caviste.

Gîte 3/5 pers. : 90 €.

Gîte 6 pers. : 145 €.



## LANGATTE (57)

Accès à l'étang (pêche en barque possible) et au centre de bien-être. Gîte 6 Grand Confort : 120 €. Possibilité de Gîtes insolites (à partir de 100 € la nuit pour 1 pers.).

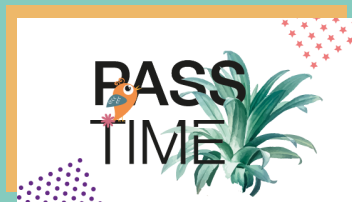
**ODALYS / VVF / GITES DE FRANCE** : consultez les propositions de locations dans le Grand-Est (ou plus loin) sur le site des partenaires puis contactez le CSE pour devis et réservation.

# autres partenaires



## MARQUES AVENUE

A TROYES et à TALANGE, bénéficiez de 10% de réduction sur présentation d'un justificatif d'appartenance ONF à l'accueil du centre.



## PASSTIME

Des offres permanentes 100% digitalisées sur toute la France et à proximité avec des réductions chez les partenaires toute l'année. [www.passtime.com](http://www.passtime.com)



## LOXAM

Nous avons négocié un partenariat national avec Loxam. N° 1 de la location de matériel. Sur justificatif (fiche de paye ONF), vous pouvez prétendre à -25 % sur les locations du groupe.



## PRADEL

Tarifs préférentiels avec le code : 54FA0035 et le mot de passe : 54052 sur le site de Pradel : [www.pradel-france.com](http://www.pradel-france.com)





# subventions CSE

La plupart des subventions se font par virement. Si ce n'est pas déjà fait, merci de fournir votre IBAN au CSE.

## MARIAGE : 100 € EN CHÈQUES KADÉOS

- Sur présentation d'un certificat de mariage au nom du salarié.

## NAISSANCE : 100 € EN CHÈQUES KADÉOS

- Sur présentation d'un extrait de naissance.

## AIDES CULTURELLES ENFANTS : À HAUTEUR DE 173 € PAR ENFANT

(dernier versement l'année des 18 ans).

*Ces aides sont réservées aux enfants à charge (dernière année de subvention = juin de l'année des 18 ans). Sur présentation d'une attestation (avec nom, prénom, année d'adhésion, tarif). Toutes les activités (musique, danse, équitation, piscine, tennis...) sont subventionnées à hauteur de 50% pour un montant maximum de 173€ par enfant. Les virements se font en juin.*

## CENTRE DE LOISIRS / PÔLE JEUNESSE : JUSQU'À 5 € / JOUR

(30 jrs maximum par année scolaire) et par enfant (jusqu'à l'année des 17 ans). Une subvention pouvant aller jusqu'à 5 € par jour sera accordée par enfant. Celle-ci sera allouée sur présentation d'une attestation (nom, prénom, dates de présence, somme acquittée), ainsi que du courrier MSA stipulant vos aides.

## CLASSE DÉCOUVERTE : À HAUTEUR DE 13 € / JOUR

(maximum 10 jrs par enfant et par année scolaire). Sur demande, un formulaire à compléter par l'établissement scolaire de votre enfant vous sera adressé. Dès réception du formulaire complété et du courrier MSA stipulant vos aides, le CSE subventionnera le séjour. L'enfant doit être à la charge du salarié et scolarisé.

## CINÉMA : 25 €

Sur simple demande, vous recevrez un courrier du CSE numéroté à votre nom. Au retour de courrier, accompagné de 10 billets de cinéma payant, le CSE vous alloue la somme de 25 € par famille et par an.

## SPECTACLE / CONCERT : JUSQU'À 40 €

Sur demande, vous recevrez un courrier du CSE numéroté à votre nom. Par retour de courrier, accompagné de vos places de concert (ou copie) et ticket de caisse, vous pourrez recevoir jusqu'à 20 € par billet dans la limite de 2 billets par famille et par an.

## ACTIVITÉ DU SALARIÉ : 60 €

- Sur présentation d'une attestation au nom du salarié (avec nom, prénom, année d'adhésion, tarif).

## MÉDAILLE D'HONNEUR : À PARTIR DE 65 €

Envoyer la copie du diplôme pour recevoir votre subvention :

Médaille d'argent (20 ans) : 65 € / Médaille vermeil (30 ans) : 80 € / Médaille d'or (35 ans) : 110 € / Médaille grand or (40 ans) : 160 €

## RETRAITE / CAA / LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE : 140 € EN CHÈQUES KADÉOS

- Sur présentation d'un justificatif.

## CADEAU DES 50 ANS

- Le CSE vous offre un cadeau pour vos 50 ans. Il suffit de communiquer votre choix entre une montre et un couteau (de fabrication française) au CSE au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année des 50 ans.



## POUR NOËL

### REPAS DE FIN D'ANNÉE

Une subvention est accordée aux salariés qui souhaitent organiser un repas de Noël entre eux. La somme allouée est de 25 € par salarié participant.

Une personne nommée responsable devra suivre la démarche suivante :

- Envoyer la liste des participants (noms, prénoms) au CSE (en précisant le nom du responsable et l'UP) avant le 10/12/23.
- Avancer les frais ou convenir d'un accord avec le restaurant (à préciser lors de l'envoi de la liste des participants).
- Faire parvenir au CSE le plus rapidement possible et avant le 20/01/24 son RIB ou le RIB du restaurateur pour procéder au virement ainsi que la facture acquittée du restaurant, traiteur (ne pas oublier de préciser le nom du responsable sur la facture). Les tickets de caisse de supermarché peuvent convenir également.

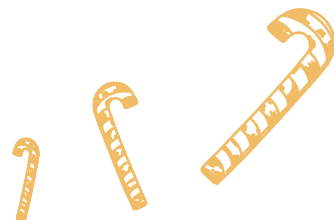
Nous vous rappelons que la subvention est accordée sur présentation des factures. Son montant ne peut être supérieur aux sommes engagées.

### PANIER GARNI

Les salariés actifs en septembre, et présents en décembre, recevront un panier garni.

### NOËL DES ENFANTS

Les enfants à charge et nés à compter du 01/01/09 bénéficieront automatiquement d'un chéquier Kadéos de 35 €. Les salariés n'ayant pas encore fourni la copie de leur livret de famille sont invités à les envoyer au CSE avant le 01/11/2023 (pas de commande de chéquier au-delà de cette date).



# billetterie

Les billets sont envoyés après réception du règlement, selon la composition de la famille, une fois par an et par parc.

Les enfants de plus de 20 ans sont retirés de notre base de données, sauf s'ils poursuivent leurs études (sur présentation d'un justificatif).

## PARC ANIMALIER STE CROIX à Rhodes (57)

- 11 €/adulte - 8 €/enfant (de 3 à 11 ans)

## ZOO AMNEVILLE (57)

- 15 €/adulte - 12 €/enfant (de 3 à 11 ans)

## THERMAPOLIS à Amnéville (57), forfait de 2h

- 8 €/personne (accès à partir de 4 ans)

## VILLA POMPEI à Amnéville (57), forfait de 2h

- 13 €/adulte (accès à partir de 18 ans)

## CENTER PARCS à Hattigny (57) - Accès 1 j au Dôme

**Réservation obligatoire dès réception du code.**

- 17 €/adulte - 11 €/enfant (de 3 à 11 ans)

## FRAISPERTUIS à Jeanménil (88)

**Pas d'envoi de billets entre octobre et mars**

- 13 €/adulte - 11 €/enfant (de 1 m à 1,40 m)

## WALYGATOR à Maizières-lès-Metz (57)

**Pas d'envoi de billets entre octobre et mars**

- 15 €/adulte - 12 €/enfant (de 3 à 10 ans)

## NIGLOLAND à Dolancourt (10)

- 18 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

## EUROPAPARK en Allemagne

- 25 €/adulte et enfant (à partir de 4 ans)

## DISNEYLAND PARIS 1 jour, 1 parc \*

- 55 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

## DISNEYLAND PARIS 1 jour, 2 parcs \*

- 80 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

\*Merci de préciser noms et prénoms des participants (les billets Disneyland Paris sont nominatifs).

Retrouvez le bon de commande billetterie et tous les détails sur le site du CSE : [WWW.CSEONFLCA.COM](http://WWW.CSEONFLCA.COM)

**LES TARIFS PEUVENT ÉVOLUER AU COURS DE L'ANNÉE.**



# carte cadeau presse/magazine

Nous avons le plaisir de vous offrir une CARTE CADEAU presse/magazine de 40€ valable pour un ou plusieurs abonnements au choix parmi plus de 900 titres proposés par notre partenaire Viapresse.

Loisirs, culture, déco, sport, actualités, jeunesse, famille... Nous sommes certains que vous trouverez vos magazines préférés pour vous et toute votre famille.

## Pour profiter de votre carte cadeau c'est simple :

1 - Allez sur le site <https://privilegescse.viapresse.com>

2 - Choisissez vos magazines et suivez la procédure de commande

3 - Dans votre panier, indiquez le code personnel de votre Carte Cadeau pour bénéficier des 40€

**VOTRE CODE PERSONNEL : CARTEONFL40**

OU

# abonnement au journal de la mécanisation forestière

Pour avoir un abonnement, il suffit d'envoyer votre demande au CSE. Tarif : 32 €

